

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SERVICE CONSTRUCTION PRO BTP » en abrégé
« SCP BTP »

Siège Bingerville, Bingerville, Abidjan bingerville
Quartier Savane, Lot 4, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 09/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SERVICE CONSTRUCTION PRO
BTP » en abrégé « SCP BTP »

Objet : -Gros œuvres
-Nouvelle construction
-Modification
-Réhabilitation
-Second œuvres (finition du bâtiment)
-Autres prestations dans le domaine du bâtiment
et travaux publics

-Divers
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Bingerville, Bingerville, Abidjan Bingerville
Quartier Savane, Lot 4, Ilot 1

Dirigeant(s) M YAO KONAN BARNABE (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2023-B13-01863 du 14/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe n°13062/GTCA/RC/2023 du 14/02/2023

